

Synthèse des trois ateliers de concertation sur le parc du Vallon

Les invariants annoncés (dès la première réunion publique)

- Un choix de développement durable impose de faire des bassins de rétention des eaux de pluie pour les infiltrer vers les nappes
- Les propositions doivent être réalisables dans le cadre du budget arrêté

Les contraintes annoncées

- C'est un parc avec espaces verts, donc sans édifice
- Pas d'accès motorisé sauf pour accès service/sécurité.

Tous les aménagements sont possibles tant qu'ils rentrent dans le budget alloué.

Qu'est ce qu'un bassin de rétention

Quand on parle de bassin de rétention il ne faut pas imaginer un barrage. Il faut ramener les choses à leurs proportions. Concernant l'espace inondé, il s'agit de quelques centimètres d'eau, il n'y a pas de courant, pas de vitesse.

Un bassin de rétention est un espace où on accepte une inondation plus ou moins durable (une mare, un vélodrome, un stade... peuvent être momentanément un bassin).

La Direction de l'Eau souhaite que les bassins soient des espaces destinés à des usages, mais qui peuvent être inondés ponctuellement, en cas de grosse pluie. Les inondations ne dépassant pas les 24 heures, la durée de rétention est très courte.

Supprimé : inondés

Il s'agit donc de bassins de rétention de type sec (il ne s'agit pas d'un lac permanent, même si on peut aménager un espace avec plus ou moins d'eau).

En termes de conception, les orientations seront prises suite à la concertation.

Il existe des contraintes techniques, mais tout est à discuter dans la manière de faire pour que ce soit satisfaisant pour le plus grand nombre.

Problématique : que les ouvrages nécessaires à la quantité d'eau à retenir, le nombre de rétentions potentielles et leurs emplacements autorisent l'usage sur les parties les plus planes, disponibles dans la morphologie naturelle du parc.

La présence de l'eau

Ce ne serait que l'eau retrouvée, puisque des participants ont connu cette période :

« Le ruisseau était à découvert, les enfants y jouaient dans les années 60 sans problème, il n'y avait pas de noyade ! ». Les interventions des habitants insistent sur un rapport à l'eau sécurisé mais direct comme une pataugeoire.

« Faire ressortir le ruisseau représente la colonne vertébrale du projet. Le ruisseau va passer sur le terrain de pétanque, mais on peut peut-être le déplacer en cassant le talus et en le déviant ? L'idéal serait de créer un ruisseau sauvage ».

Problématique : que la place et la relation à l'eau, puissent être accompagnées, valorisées, optimisées et portées par les pédagogues et les réseaux du quartier, qui restent à mobiliser.

L'identité et l'image du parc

Habitants :

- Il faut que nous nous entendions sur un seul nom
- Attention, Il ne faut pas multiplier les contraintes et plutôt faire œuvre de pédagogie, garder un parc ouvert
- Ne pas trop urbaniser ou sophistiquer le parc, laisser un côté sauvage et romantique
- Installer de mobilier urbain écologique (choix des matériaux, etc..) s'intégrant dans le paysage
- Dans les futurs usages, il faut penser au fonctionnement tout au long des saisons
- Il ne faut pas risquer de se retrouver avec de petits arbres pendant longtemps, quand on replante

Laverne : il faut faire sortir le parc du Vallon de son « trou » pour reconquérir le quartier

Illex : Faire un paysage avec des ambiances pour remplacer des zones d'usages affectés à des populations

Laverne : Travailler sur le retour à la nature va avec la notion de « terrain d'aventure ». c'est déjà un programme exceptionnel pour le parc du Vallon

Problématique : que les étapes suivantes lèvent le malentendu de mots, pour qu'une identité forte voulue pour le parc par les paysagistes, ne signifie pas la monotonie et une diminution du rôle de la nature, comme le traduisent les habitants.

Les usages

Habitants :

- Installer des gradins du côté Ecully pour les projections ciné en été
- Supprimer l'aspect béton de la buvette des boulistes
- Faire quelque chose pour réparer les dégâts du « Chat qui dort » car ce jeu est très intéressant pour développer l'imaginaire des enfants
- Rénover le lavoir

- Les jardins multiculturels sont à conserver car ils permettent une vie associative, un travail de socialisation, de découverte, de partage
- Les habitants aiment et utilisent le parc comme il est. Le GTI a fait une liste de propositions (intégrées dans la production de l'atelier)
- Interdire l'accès en voiture dans le parc
- Il faut être ambitieux, ne pas se restreindre dans les usages, ils peuvent être complémentaires, car ils ne s'exercent pas tous en même temps
- Envie de concerts dans ce parc comme à l'Île Barbe ou à Gerland
- Vers l'immeuble Lyon Ouest (au château), il y a des escaliers ce qui rend l'accès difficile pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes. Le projet doit penser aux personnes à mobilité réduite. Le parc d'Écully peut être un exemple.
- Concernant le terrain de foot, il faut pouvoir y aller de manière spontanée
- Les voitures dans le parc n'ont jamais été bien vécues, s'il y a des événements, il faudra un accès véhicules pour le déchargement du matériel qui est souvent très lourd. Mais il faut un accès contrôlé.
- Le Vallon, soit il est pour tout le monde, soit on attribue aux associations des terrains pour leurs usages. Mais dans ce cas, ce n'est pas accessible tous publics ; alors que les espaces doivent servir à tous.
- Il faut structurer un environnement écologique avec un écosystème préservé. Insertion d'essences végétales adaptées pour la faune (écureuils/oiseaux) ; des haies, des buissons pour reformer des habitats naturels ; des arbres et des fleurs ; des jardins potagers ; des espaces forêts à réaménager. Il faut un éclairage approprié à la faune ; créer des parcours promenades/ thématiques de santé.
- Il faut penser à des espaces spécifiques de déjections canines
- Le sentier pédestre doit être intégré au projet
- Utiliser la morphologie du terrain : les pentes peuvent servir au VTT

Laverne : le parc est aujourd'hui occupé par des usages spécialisés (football, jeux de boules...), quand un espace de football ou de jeux de boules est non utilisé, il ne sert pas à d'autres. Il faut faire des lieux qui accueillent différents usages.

Aujourd'hui, les usages sont contradictoires avec l'idée de Nature (matériaux de construction, éclairage...). Il faut proposer des usages moins spécialisés et plus partagés. On est là pour composer un territoire et non des usages. La question est de composer le parc de sorte qu'il puisse accueillir des usages non imaginés aujourd'hui. Il faut imaginer des espaces appropriables par différents usages.

Illex : les espaces où tous peuvent aller sont très peu nombreux. Pour mettre des usages, il faut des surfaces relativement planes mais il n'y en a pas énormément. Il y a des usages qui trouveront place dans le nouveau parc, d'autres qui seront dans le quartier (ce qui va dans le sens de la liaison quartiers/parc).

APS : les questions de l'usage nocturne et de révéler le parc la nuit sont liées. Par exemple on ne sait pas ce que l'éclairage actuel apporte dans la perception du parc et la différenciation des usages. L'espace pétanque, avec le terrain de jeux et le parking, occupe une grande place à usage unique, ce qui va poser la question de sa relocalisation.

Débat sur deux usages **grands consommateurs d'espaces** (« spaciovores ») :

Supprimé : sr

- Le jeux de boules, qui prend un espace important
- Le terrain de foot structuré. (En 2 ans, quatre terrains de football ont été créés sur la Duchère, tous ouverts : 1 à Balmont nord, 1 à Balmont sud, 1 dans le Vallon, 1 à la Sauvegarde. Ils sont utilisés et respectés).

Problématique : le consensus semble se porter vers des espaces sur lesquels peuvent se succéder différents usages et non dédiés à un seul. Reste pour cela à relocaliser les usages qui figent l'espace pour leur seul exercice.

L'entretien du parc réaménagé

Réponses de **la mission GPV**

Supprimé : u

- La gestion du parc appartient à la Ville de Lyon et le parc est entretenu par le service des espaces verts et la gestion ne changera pas.
- les projets se font avec les services concernés, donc avec l'aval des services qui font et feront l'entretien.

Les arbres et végétaux

Gérald FRERY : Un parc en ville c'est la vie de la nature mais organisée et gérée, par des choix humains. On ne peut pas aménager et tout garder en l'état, pour deux raisons. D'abord toutes les plantations ne sont pas intéressantes. Les acacias et les haies en place aujourd'hui, par exemple, n'ont pas leur place dans le site. Par ailleurs, il faut bien libérer des espaces pour donner de la liberté aux paysagistes.

Habitants : Il faut essayer de garder les arbres en place et ne pas risquer de se retrouver avec trop de petits arbres pendant longtemps, quand on replante.

Gérald FRERY : si un projet est bien conçu, il y a un mélange de petites structures (**petits arbres**) et de structures fortes (**grands arbres**), le projet fonctionne bien et la taille importe moins dans ce cas.

Les impacts du projet du parc sur sa périphérie

Les ouvertures sur Ecully : concernant l'usage traversant, il y a beaucoup d'accès fermés côté Ecully. Dans le projet, y- a-t-il possibilité de rouvrir ces accès ? Les accès chemin du fort et chemin des gorges servaient de places de stationnement d'où leur fermeture. Mais il y a un usage piéton pour les lycéens qui n'implique pas de nuisances. Les utilisateurs du chemin du fort ont une clé du portail ; tout le chemin des gorges est privé.

L'aménagement du boulevard de la Duchère : il faut intégrer les limites au périmètre étudié, afin d'avoir une cohérence et ouvrir le parc sur le quartier.